

Date de dépôt : 15 mai 2024

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de Jocelyne Haller, Jean Burgermeister, Stéphanie Valentino, Salika Wenger, Pablo Cruchon, Pierre Bayenet, Jean Batou, Christian Zaugg, Olivier Baud, Pierre Vanek, Katia Leonelli, Alessandra Oriolo, Marjorie de Chastonay, Adrienne Sordet, Paloma Tschudi pour une politique de santé publique progressiste en matière de santé sexuelle et de santé reproductive

En date du 21 septembre 2023, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la responsabilité de la santé sexuelle de l'ensemble de la population pèse très majoritairement sur les femmes;
- que les coûts de la santé reproductive, contraception comprise, pèsent quasi exclusivement sur les femmes;
- que certaines maladies gynécologiques, notamment l'endométriose, sont trop souvent mal et très tardivement diagnostiquées;
- que les problématiques spécifiques des femmes lesbiennes, des bisexuelle-s et des personnes transgenres sont largement ignorées dans les politiques de santé publique;
- que l'absence de données fiables au sujet des problématiques de santé qui touchent spécifiquement ces populations empêche de mettre sur pied des politiques de santé publique adaptées à leurs besoins,

M 2568-B 2/14

invite le Conseil d'Etat

 à mettre sur pied un programme cantonal en faveur de la santé sexuelle et reproductive comprenant notamment :

- l'information sur les méthodes de contraception féminines et masculines dont l'efficacité est prouvée, notamment la pilule contraceptive, les stérilets, les patchs contraceptifs, le préservatif, la vasectomie,...;
- o la prévention des infections sexuellement transmissibles, leurs dépistages et leurs traitements;
- à encourager la réalisation par les professionnels de la santé de dépistages systématiques et précoces des infections sexuellement transmissibles, ainsi que de certaines maladies gynécologiques actuellement mal ou trop tardivement diagnostiquées, notamment l'endométriose;
- à réaliser une étude visant à définir les besoins spécifiques en matière de santé des personnes lesbiennes, bisexuelles et transgenres;
- à mettre en œuvre une politique de santé publique spécifique en faveur de ces populations;
- à réaliser une campagne cantonale, en collaboration avec les acteurs associatifs, afin d'informer de la mise en œuvre des mesures citées ci-dessus.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat répond de la manière suivante aux différentes invites de la présente motion.

Mettre sur pied un programme cantonal en faveur de la santé sexuelle et reproductive comprenant notamment : l'information sur les méthodes de contraception féminines et masculines; la prévention des infections sexuellement transmissibles, leurs dépistages et leurs traitements

L'ensemble des prestations de santé sexuelle et reproductive existantes, et en particulier celles relatives à l'information sur la contraception féminine et masculine, au dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) ou au diagnostic et à la prise en charge de l'endométriose, permettent d'ores et déjà, sur l'ensemble de notre canton, de :

- renforcer l'autonomie des femmes et lutter contre les inégalités hommesfemmes;
- protéger les groupes vulnérables des risques liés à des grossesses non désirées et réduire les inégalités sociales en matière de santé sexuelle et reproductive;
- prévenir les grossesses non-désirées, et leurs conséquences sur la santé mentale et physique des mères et des familles;
- renforcer la prévention des IST;
- limiter les coûts financiers, sociaux et sanitaires engendrés par les grossesses non désirées, les interruptions de grossesse et les IST, et ce pour l'ensemble de la population genevoise.

Parmi ces prestations, l'on peut relever que le canton de Genève est doté d'une unité de santé sexuelle et planning familial (USSPF) rattachée au service de médecine de premier recours des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Il s'agit d'un service public, gratuit et confidentiel qui offre information, accompagnement et orientation sur toutes les questions relatives aux différentes étapes de la vie relationnelle, sexuelle et reproductive. Le centre de documentation de l'USSPF propose une collection d'ouvrages spécialisés dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. La Commune d'Onex, sous l'impulsion du bureau de l'intégration et de la citoyenneté (rattaché au département de la cohésion sociale (DCS)), a également ouvert un espace d'information et de consultation à propos de la santé sexuelle, de la grossesse et de la contraception.

M 2568-B 4/14

En ce qui concerne les programmes d'éducation, le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ), du département de l'instruction publique (DIP), promeut la santé et la qualité de vie des enfants et des jeunes dans les établissements scolaires publics et les institutions de la petite enfance.

A travers ses actions et en fonction de l'âge des enfants et des adolescents, le DIP intervient dans les classes pour informer les enfants et les jeunes sur la santé et renforcer leurs compétences sur différentes thématiques, dont celle de la santé sexuelle à travers des cours d'éducation sexuelle.

Les programmes d'éducation sexuelle sont dispensés par les maîtresses et maîtres spécialistes en santé sexuelle – précédemment formatrices et formateurs consultants en promotion et en éducation à la santé – employés par l'office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) du DIP et du service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ).

Le déploiement de ces prestations d'éducation à la santé sexuelle et affective en milieu scolaire est défini dans le cadre de la loi sur l'enfance et la jeunesse, du 1^{er} mars 2018 (LEJ; rs/GE J 6 01), et vise à renforcer les compétences et les connaissances des élèves dans ce domaine. Les thèmes développés dans les cours en éducation à la santé sexuelle et affective sont déclinés tout au long de la scolarité des élèves. Ils s'adaptent au niveau du développement des enfants et des jeunes.

A côté de ces entités, le département de la santé et des mobilités (DSM) et le DCS subventionnent depuis de nombreuses années un grand nombre d'associations œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, et en particulier dans le conseil sur les méthodes de contraception féminine et masculine: Aspasie (180 450 francs/an) et Boulevards pour les travailleuses et travailleurs du sexe, Dialogai pour la communauté LGBTQI+, le Groupe santé Genève pour les populations vulnérables et PVA Genève pour les personnes vivant avec le SIDA (DSM 2 350 000 francs/an et DCS 800 000 francs/an).

L'Association Lestime, qui bénéficie également d'une subvention ponctuelle du DSM (10 000 francs/an), propose une consultation préventive en santé sexuelle, ouverte à toutes les personnes se considérant comme des femmes, et en particulier aux personnes lesbiennes, bisexuelles, trans et queer (LBTQ). Cette consultation a pour objectif d'offrir un accueil et des conseils en matière de santé sexuelle, dont la question de la contraception et la prévention des IST. Elle distribue également du matériel de prévention en santé sexuelle féminine. A travers cette prestation, Lestime informe également les professionnelles et professionnels, en sensibilisant en particulier les gynécologues du canton aux particularités de la santé sexuelle

de cette population. Le projet répond ainsi à une demande en promotion de la santé sexuelle pour la communauté LBTQ, mais également à la nécessité de sensibiliser les professionnelles et professionnels de la santé aux problématiques de l'accueil et de l'accès à la santé de ces populations. Lestime, à travers les mesures subventionnées par le canton, promeut également des contrôles gynécologiques réguliers pour les personnes LBTQ.

Depuis 2022, l'espace santé femmes de La Collective (lieu d'accueil et de prestations ouvert aux femmes et à la diversité des identités de genre) bénéficie également d'une subvention cantonale (65 000 francs/an du DSM) pour proposer des ateliers, des cours, de l'information et de la sensibilisation autour de la santé sexuelle et reproductive des femmes, en portant une attention particulière aux publics vulnérables (femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes (FSF), personnes trans, non-binaires, intersexes). Des ateliers non seulement sur les étapes de la vie sexuelle et reproductive des femmes (cycles menstruels, infertilité, ménopause, contraception, interruption volontaire de grossesse (IVG), etc.), mais également sur la contraception ou l'endométriose et ses effets physiques et psychologiques, sont régulièrement proposés, afin de prendre en charge ou d'orienter les femmes dont les parcours de santé sexuelle nécessitent une attention particulière.

L'Arcade sages-femmes de Genève bénéficie également d'une subvention cantonale, à travers un contrat de prestations avec le DSM (576 580 francs) et le DCS (24 966 francs). Des séances de promotion de la santé et l'offre de suivi périnatal abordent largement les questions de contraception dans un contexte périnatal et permettent aux couples et aux femmes qui en bénéficient d'être orientés, le cas échéant, vers les partenaires du réseau socio-sanitaire (HUG, service de protection des mineurs, Institution genevoise de maintien à domicile, consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO), Hospice général, Association Camarada, Centre de contact Suisses-immigrés, Roseraie). Ces derniers sont compétents pour suivre les bénéficiaires et leur apporter les réponses les plus adaptées en termes de santé sexuelle, dont la contraception féminine et masculine en période périnatale, et en fonction de leur situation.

Toutes ces entités, pour la plupart communautaires, offrent à la population genevoise des prestations de qualité en matière d'information en santé sexuelle et reproductive, et en particulier sur les méthodes contraceptives efficaces, aussi bien masculines que féminines.

En plus de ces entités, le groupe pour la promotion de la santé sexuelle (GPSS) rassemble, sous la coordination des HUG, différents acteurs cantonaux et associations actifs en matière de santé sexuelle et reproductive,

M 2568-B 6/14

afin de mettre en réseau les acteurs du domaine de la santé sexuelle à Genève, d'aider à créer un ensemble de pratiques communes, de se tenir au courant des projets en cours en santé sexuelle et reproductive à Genève et d'échanger sur les prestations cantonales en matière de santé sexuelle et reproductive, dont les questions de contraception (le groupe est formé de représentantes et représentants de la consultation des tests anonymes VIH des HUG, de la consultation dermatologie et vénérologie des HUG, d'Aspasie, de Boulevards, du checkpoint de Dialogai, du Groupe santé Genève, de Première Ligne, du programme santé migrants, du SSEJ et du service du médecin cantonal (DSM)).

Le canton a également la responsabilité de mener les réunions pluridisciplinaires sur la prostitution, où sont abordées les questions spécifiques relatives à la prévention et à la promotion de la santé des travailleuses et travailleurs du sexe du canton (IST, VIH, contraception, etc.), dont celles des ressources et de l'accès aux prestations de santé sexuelle pour cette population.

Par ailleurs, le DSM a mis en place un groupe de travail et de collaboration sur les problématiques de santé avec les communes. Les questions de santé sexuelle et reproductive peuvent y être abordées, y compris l'information offerte sur la contraception.

Encourager la réalisation par les professionnels de la santé de dépistages systématiques et précoces des infections sexuellement transmissibles, ainsi que de certaines maladies gynécologiques actuellement mal ou trop tardivement diagnostiquées, notamment l'endométriose

Prévention des IST, dépistages et traitements

Les HUG, à travers l'USSPF mais également dans leurs consultations ambulatoires mobiles de soins communautaires (CAMSCO), leurs consultations santé jeunes, leur département de gynécologie (dont les urgences gynécologiques), leurs services de dermatologie et de vénérologie, leurs consultations pour des maladies infectieuses ou encore lors des tests anonymes et des consultations VIH, proposent activement des mesures de prévention des IST à travers leur dépistage ainsi que leur traitement.

De nombreux acteurs cantonaux, dont les associations et entités subventionnées, proposent des mesures spécifiques en matière de prévention des IST, notamment leur dépistages et leur traitement, et ce pour l'ensemble de la population, dont des publics particulièrement vulnérables.

Le GPSS travaille également à l'information en matière de prévention des IST, en proposant des listes exhaustives par population de lieux de dépistage et de traitement :

- tests anonymes des HUG (tout public);
- service de dermatologie et de vénérologie des HUG (tout public);
- CAMSCO (pour personnes majeures sans assurance-maladie et sans statut légal);
- checkpoint de Dialogai (personnes LGBT* et leurs partenaires);
- Groupe santé Genève (personnes avec difficulté d'accès aux soins);
- Aspasie (travailleuses et travailleurs du sexe);
- Boulevards (travailleuses et travailleurs du sexe de rue).

Prévention du VIH et autres IST (chlamydia, gonorrhée, etc.)

Concernant en particulier le VIH et les IST, le DSM continue à mener une politique de prévention et à contribuer largement à la lutte contre le VIH et les IST en subventionnant des mesures particulières telles que :

- Aspasie: dépistages VIH et IST, contraception et contraception d'urgence, séances d'information de prévention et promotion de la santé (PPS) en santé sexuelle pour toutes les nouvelles travailleuses du sexe qui arrivent sur le canton;
- Boulevards: dépistages VIH et IST sur le terrain et distribution de matériel de prévention aux travailleuses du sexe, distribution de préservatifs masculins et féminins, orientation et relais vers d'autres structures de prévention, de soins et de soutien;
- Dialogai: dépistages VIH et IST au centre de santé communautaire Checkpoint Genève, coordination avec les partenaires pour assurer un traitement rapide aux personnes LGBTIQ et/ou vulnérables, ateliers et conférences sur la réduction des risques en santé sexuelle;
- Groupe santé Genève: dépistages VIH et IST, consultations en santé sexuelle, permanence prophylaxie post-exposition (PEP) et prophylaxie pré-exposition (PrEP), soutien aux personnes séropositives afin d'augmenter leur observance thérapeutique et réduire les risques de transmission:
- PVA Genève: soutien et promotion de la santé auprès des personnes vivant avec le VIH et leurs proches pour limiter les risques d'atteinte à leur santé, augmenter leur observance thérapeutique et réduire le risque de transmission du VIH.

M 2568-B 8/14

Concernant le VIH également, en sus du travail effectué par l'ensemble des associations subventionnées, il est utile de rappeler l'importance et l'efficacité de la coordination et de la collaboration interdisciplinaires ainsi que les partenariats avec les dispositifs hospitaliers (service des maladies infectieuses au sein de l'unité VIH-SIDA, HUG, CAMSCO, etc.), qui permettent de rendre plus fluides les prises en charge et d'apporter une cohérence dans le parcours des patientes et patients.

A noter encore qu'en sus des tests de dépistage des IST et des traitements associés, de nombreuses consultations préventives en santé sexuelle sont proposées par ces mêmes acteurs (prévention et promotion de la santé sexuelle, information, orientation, traitements PReP et PEP etc.).

Endométriose

Le service de gynécologie des HUG abrite un centre spécialisé qui garantit aux femmes souffrant d'endométriose une prise en charge multidisciplinaire à chacune des étapes de la maladie. Le centre de l'endométriose coordonne toutes les disciplines médicales concernées pour établir le diagnostic, effectuer le traitement et assurer le suivi des patientes.

Depuis sa création en 2016, le centre de l'endométriose des HUG est certifié par la Ligue européenne d'endométriose et la Fondation scientifique d'endométriose. Ce label, renouvelé en 2023, garantit le plus haut niveau d'exigence en matière de soins aux femmes, de qualité des traitements et de recherche. Il réunit, autour des femmes, des spécialistes de plusieurs disciplines médicales. L'objectif est de leur offrir une prise en charge globale et individualisée. Un plan de traitement strictement individuel est proposé à chaque femme souffrant d'endométriose. La prise en charge diffère d'une patiente à l'autre et s'adapte à ses souhaits. L'objectif est de trouver une stratégie qui soulage les douleurs sans nuire à la fertilité. En cas de désir d'enfant, les traitements sont décidés en concertation avec des spécialistes de la médecine de la reproduction.

L'équipe du centre de l'endométriose est formée pour écouter les inquiétudes des femmes, répondre à leurs questions, trouver la cause du problème en mettant un mot sur leurs douleurs et prendre en charge la maladie en proposant un suivi et des traitements individualisés.

Les gynécologues en cabinet privé peuvent orienter leurs patientes à tout moment vers le centre, si une prise en charge spécialisée de l'endométriose semble nécessaire. Pour finir, afin de promouvoir la consultation pour l'endométriose, le centre organise des séances d'information bisemestrielles, intitulées « Endométriose : pourquoi j'ai mal ? » et animées par une

infirmière spécialisée, afin d'informer au mieux les femmes souffrant d'endométriose, seules ou en couple, des particularités de la maladie et de sa prise en charge, aussi bien au niveau de la santé physique que mentale.

Réaliser une étude visant à définir les besoins spécifiques en matière de santé des personnes lesbiennes, bisexuelles et transgenres

Personnes LGBT : un rapport constate des inégalités face à la santé

Le rapport du Conseil fédéral « La santé des personnes LGBT en Suisse »¹, publié en 2022, montre que les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et trans (LGBT) en Suisse sont défavorisées en matière de santé, en particulier dans les domaines de la santé psychique et sexuelle ainsi que de la consommation de substances.

Le postulat Marti 19.3064 chargeait le Conseil fédéral de rédiger un rapport sur la santé des personnes homosexuelles et bisexuelles. En conséquence, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a commandé une étude à la Haute école spécialisée de Lucerne. Le rapport conclut que les inégalités entre les personnes LGBT et le reste de la population sont particulièrement marquées en matière de santé psychique.

En plus de l'orientation sexuelle, les résultats tiennent compte de l'identité de genre (transgenre et non-binaire vs cisgenre). Ils indiquent que, chez les personnes LGBT, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ne sont pas directement responsables d'une moins bonne santé (psychique). Les expériences de la discrimination, plus fréquentes, jouent un rôle important à cet égard, de même que la moindre qualité des facteurs de protection psychiques et sociaux. Certaines personnes rapportent aussi des discriminations et des violences au sein du système sanitaire. La peur de tels incidents, combinée au manque de confiance envers le personnel de santé, peut faire renoncer à des prestations.

S'agissant de la santé sexuelle, le rapport montre que les hommes homosexuels et bisexuels sont davantage exposés aux maladies sexuellement transmissibles. Le programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (NAPS) permet de mettre en œuvre des mesures dans ce domaine depuis longtemps.

Les stratégies et les programmes mentionnés doivent mieux prendre en compte les personnes LGBT, tout en intégrant la lutte contre les discriminations et la violence en tant que question de santé. Le rapport de recherche peut servir de base aux acteurs de la santé et des affaires sociales

-

Rapport Conseil fédéral santé des personnes LGBT en Suisse.pdf.

M 2568-B 10/14

pour développer des mesures adaptées aux personnes LGBT. Il souligne clairement le lien entre la santé et les déterminants sociaux. C'est pourquoi il est nécessaire d'agir dans plusieurs domaines politiques pour renforcer la place des personnes LGBT dans notre société.

Notre canton attache une grande importance à l'égalité des chances en matière de santé pour toutes les personnes vivant à Genève, y compris celles appartenant à des minorités sexuelles et de genre. C'est pourquoi il s'engage, dans la limite de ses possibilités, pour que les stratégies de politique sanitaire et les rapports consacrés à la santé prennent en compte les personnes LGBT.

Ce rapport de recherche fournit la preuve d'un besoin accru en matière de promotion de la santé et de prévention. Il met également en évidence le fait que la santé des personnes LGBT dépend de déterminants sociaux et structurels qui dépassent le domaine de la santé et nécessitent des approches multisectorielles. Les auteurs concluent que, dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention et des soins dans différents secteurs, il faut à la fois une ouverture universelle des structures ordinaires, par le biais d'offres inclusives et prenant en compte les personnes LGBT, et des mesures spécifiques offrant un accès direct aux personnes LGBT, ou à un sous-groupe de celles-ci, afin qu'elles se sentent impliquées et bienvenues et reçoivent des prestations adaptées à leur groupe cible. Les offres et les mesures destinées aux personnes LGBT doivent leur être accessibles facilement quel que soit leur parcours (langue, expérience de la migration, formation, ressources socio-économiques), être élaborées avec la participation du groupe cible et être intégrées dans leur environnement social. Les offres doivent être développées dans une perspective de parcours de vie et se concentrer en particulier sur les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (environnement favorable aux personnes LGBT, information des parents et renforcement de leurs compétences, soutien de pair à pair) ainsi que sur les personnes d'un certain âge (p. ex. réseaux de soutien social).

A travers des projets de loi, des subventions et des mandats, le canton de Genève propose une palette de mesures très élargie en faveur de la population LGBTIQ. Grâce à des études visant à définir les besoins spécifiques en matière de santé des personnes lesbiennes, bisexuelles et transgenres, comme celle réalisée à la demande du Conseil fédéral, le canton de Genève affine et renouvelle régulièrement les mesures et les prestations offertes à cette communauté. Les offres et structures existantes sont systématiquement prises en compte et renforcées. A travers les bilans réguliers des prestations de toutes les entités subventionnées, une veille sur les besoins spécifiques en matière de santé sexuelle et reproductive est effectuée.

Il est également possible de mentionner ici qu'un projet d'enquête sur la santé des femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes (FSF)² a été mené afin de dresser un état des lieux et des enjeux de santé spécifiques aux FSF.

Cependant, « L'enquête sur la santé des FSF 2019 » ne comprend pas les enieux exhaustifs liés à la santé des FSF et ne prend pas en compte tous les facteurs qui peuvent les influencer. Elle ne pose pas, par exemple, la question du niveau socio-économique et/ou éducationnel. Elle ne traite pas non plus, entre autres, de la santé reproductive. Elle permet toutefois de disposer d'une photographie de la plupart des défis qui se posent sur le terrain en matière de santé communautaire et de réfléchir à des pistes d'action pour permettre un meilleur accès à la prévention et aux soins. Les difficultés auxquelles doivent faire face les FSF sont parfois traitées dans la littérature scientifique, mais peu de données sont disponibles à l'échelle européenne. En Suisse, cette enquête constitue la deuxième en son genre, les enquêtes prenant en compte l'orientation sexuelle et l'identité de genre restant rares. Il en résulte un manque de données au niveau national, ce qui limite les stratégies de prévention et de prise en charge en termes de santé. Cette enquête a pour but de répondre en partie à ce manque et de mettre en lumière les enjeux majeurs meilleure sensibilisation auprès des FSF une professionnelles et professionnels de la santé.

De façon générale, il serait bienvenu d'avoir des études qualitatives visant à définir les besoins spécifiques en matière de santé des personnes lesbiennes, bisexuelles et transgenres. Une étude qualitative genevoise sur les besoins en matière de santé sexuelle de ces publics pourrait être mandatée par l'office cantonal de la santé, sous couvert d'un budget validé spécifiquement pour cet objet.

L'enquête sur la santé des femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes (FSF) 2019, Rapport-preliminiaire-enquete-info-fouffe.pdf (profa.ch), menée par les associations vaudoises Les Chlamydias, Lilith et Vo Gay, en partenariat avec Santé sexuelle suisse, la Fondation PROFA (le service de consultation en santé sexuelle et le Checkpoint Vaud), l'Organisation suisse des lesbiennes (LOS), les associations 360, Lestime (Genève), Works, Dialogai (Genève), Jura gai (Jura), Sariga (Fribourg), Alpaga (Valais), Toaster (Neuchâtel), Pôle agression et violence (PAV), Thenot (Unie), LAGO (Unir) et Les endémo.

M 2568-B 12/14

Mettre en œuvre une politique de santé publique spécifique en faveur de ces populations

Depuis 2019, le département chargé de la santé propose et pilote le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention (PSP), qui fait la part belle aux actions en santé sexuelle et reproductive, dont celles de prévention des IST et du VIH, de contraception et de contraception d'urgence. Il met un accent particulier sur l'accès à des prestations de prévention et de promotion de la santé sexuelle et reproductive pour les populations en situation de vulnérabilité ou de risques accrus, dont les personnes LGBTQI+. Le département pilote ainsi une politique de santé publique en faveur de ces populations, grâce à de grands projets de loi qui permettent d'offrir un maillage de prestations particulièrement nécessaires et répondent aux besoins identifiés de la population LGBTQI+ de notre canton.

Dans le cadre du projet de loi accordant une aide financière à l'ensemble des associations du canton actives en matière de santé sexuelle et reproductive pour les années 2025 à 2028, les prestations seront axées sur la réduction des risques et la diminution des inégalités de santé affectant les personnes en situation de vulnérabilité, dont les personnes LGBTQI+. Elles s'appuieront en particulier sur l'expertise développée par les associations dans le champ de la santé sexuelle et la prévention des IST auprès de populations fragilisées par différentes formes de précarité et de discrimination.

Identifiés sur la base d'une analyse de la situation socio-sanitaire et des déterminants de la santé à Genève, les principaux enjeux auxquels la politique cantonale de promotion de la santé et de prévention doit répondre en matière de santé sexuelle et reproductive sont nombreux. Parmi eux, les défis posés par la persistance d'importantes inégalités de santé au sein de la population et l'accès effectif à la santé pour toutes et tous.

Pour répondre aux besoins des publics concernés et dans le cadre des contrats de prestations, les acteurs présents sur le terrain ont progressivement enrichi la palette de leurs prestations. Leurs actions s'inscrivent dans une perspective large, ciblée sur les déterminants de la santé plutôt que sur des pathologies données.

L'objectif des mesures proposées dans les contrats de prestations des associations subventionnées consiste à permettre aux populations vulnérables de trouver des réponses quant aux différents enjeux de leur santé sexuelle et reproductive, en proposant notamment des prestations à bas seuil et une approche globale de la santé, centrée sur les besoins spécifiques des personnes.

Réaliser une campagne cantonale, en collaboration avec les acteurs associatifs, afin d'informer de la mise en œuvre des mesures citées cidessus

De nombreuses campagnes nationales sont menées sur les différentes thématiques de santé sexuelle et reproductive en fonction des publics cibles.

Parmi elles, la campagne LOVE LIFE de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), de l'Aide suisse contre le Sida (AHS) et de Santé sexuelle Suisse, s'empare chaque année de thématiques autour de la prévention du VIH, en sensibilisant régulièrement les personnes sexuellement actives à l'importance du safer sex.

L'Aide suisse contre le Sida mise sur des campagnes destinées à faire passer des messages concentrés sur un thème pendant une durée limitée. Par des mesures ciblées, elle entend inciter les gens à reconsidérer leur attitude et leur façon d'agir. A travers la campagne de juin 2022, l'Aide suisse contre le Sida souhaitait par exemple sensibiliser les hommes et les personnes trans ayant des rapports sexuels avec des hommes et les encourager à faire un dépistage.

Différentes entités subventionnées sont tenues, à travers leurs contrats de prestations, de faire des campagnes tout public ou à l'intention de communautés spécifiques sur les thématiques de la santé sexuelle et reproductive. A côté de leur important travail de communication à la population sur leurs prestations spécifiques, ces associations participent à ou mènent régulièrement des campagnes d'information dans la population genevoise.

A Genève, la journée mondiale de lutte contre le Sida du 1^{er} décembre est toujours organisée par PVA autour de thématiques spécifiques et fait l'objet d'un rassemblement non seulement des différentes associations et institutions actives sur le sujet, mais également de personnes concernées et de leurs proches. Sans être une campagne à proprement parler, elle permet de diffuser des messages sur les ressources et les actions cantonales en matière de prévention du VIH.

Une campagne cantonale menée par les instances cantonales n'apporterait pas de plus-value au travail déjà effectué, puisque chacune des thématiques est déjà portée par les associations et institutions du canton pour chacun des publics concernés.

M 2568-B 14/14

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI Le président : Antonio HODGERS